

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 29 SEPTEMBRE 2023

Convoqué le 22/09/2023

Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Pierre NAYROLLES, sous la présidence de Monsieur COSTES Sébastien, Maire

L'an deux mil vingt-trois le vingt-neuf septembre à 20 heures 30 minutes,

Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Pierre Nayrolles (ancienne salle des fêtes), sous la présidence de Monsieur COSTES Sébastien, Maire

Présents : MM COSTES Sébastien – MEJANE Damien – VIGOUROUX Thierry – Mmes FALISSARD Karine – FABRE Véronique – MM. VAREILLES Francis – BOSCUS Bruno - BREGOU Eric – REMIZE Jean-François – CHARLES Régis et Mme CARMARANS Myriam.

Secrétaire de séance : Madame FABRE Véronique

Ordre du Jour :

- SMICTOM : présentation du projet de modification des points de collecte par Madame Elodie GARDES Présidente du SMICTOM ;
- Gîte d'étape : tarifs 2024 ;
- Personnel communal : rupture CDD, embauche d'un agent recenseur ;
- Acquisition foncière ;
- Bâtiments communaux : travaux aux logements, pose de volets à la mairie et d'un rideau à la salle Pierre NAYROLLES ;
- Extension terrasse : présentation des devis actualisés ;
- Aménagement bibliothèque : nouveau plan de financement ;
- Questions diverses.

➤ **SMICTOM : projet de modification des points de collecte**

Madame Elodie GARDES Présidente du SMICTOM, Monsieur Philippe MOLINIE agent technique et Madame Johanna MEJANE animent cette première partie de la réunion. Dans un premier temps, ils ont présenté le rôle et le fonctionnement du SMICTOM.

Ce dernier s'est fixé 3 objectifs afin de limiter au maximum le coût :

- *Réduire le contenu des poubelles noires,*
- *Augmenter la performance de tri,*
- *Augmenter le compostage.*

Un second point évoqué est le regroupement des points de collecte avec la pose de colonnes aériennes. Le projet concernant la commune d'Espeyrac est présenté au Conseil Municipal avec 7 points envisagés. Le Conseil Municipal est invité à réfléchir sur cette étude et à donner son avis lors d'une prochaine réunion.

➤ **Tarif nuitée gîte d'étape – Année 2024 (D230929-01)**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de Madame Isabelle CHEVAL, gestionnaire du gîte d'étape, de porter le tarif de la nuitée au gîte d'étape à 20.00 € TTC (hors taxe de séjour).

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 SEPTEMBRE 2023

➤ **Personnel communal : rupture CDD, embauche d'un agent recenseur**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la rupture du Contrat à Durée Déterminée par Madame FARGIER Valérie, adjoint administratif suite à une mutation.

D'autre part, le recensement de la population ayant lieu du 18 janvier au 17 février 2024, il sera nécessaire d'embaucher un agent recenseur. Chacun est invité à y réfléchir, et une annonce sera publiée.

➤ **Acquisition foncière**

Le Conseil Municipal propose d'acquérir la parcelle AB 133 sur la base du barème référentiel de 6 000.00 € l'hectare. Voir si cette offre est acceptée par les vendeurs.

➤ **Bâtiments communaux :**

Le devis de la Menuiserie COUDERC est validé :

- *pour les 2 volets de la mairie, et la porte du WC à côté de l'ancienne salle des fêtes (à prévoir en bois) ;*
- *pour la pose d'un rideau de séparation à l'ancienne salle des fêtes.*

Logements communaux (parcelle AB 82) : les logements T bis et T3 entrée extérieure sont libres. Monsieur le Maire précise que ces logements, aménagés depuis plus de 20 ans, ont besoin de travaux de rénovation et propose d'y réfléchir.

Dans un premier temps, il sera demandé la réalisation des divers diagnostics nécessaires à la location.

➤ **Extension de la terrasse de la salle d'animation – Choix de l'entreprise (D230929-02)**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'il avait été décidé lors de la précédente réunion de demander aux entreprises Goli-Menuiserie et Menuiserie Marragou d'actualiser les prix de leur précédente offre.

Après avoir pris connaissance des 2 nouveaux devis, le Conseil Municipal décide :

- De retenir l'entreprise Menuiserie MARRAGOU pour la réalisation des travaux d'extension de la terrasse de la salle d'animation,
- D'autoriser Monsieur le Maire à notifier la décision.

➤ **Création d'un espace lecture – Actualisation du plan de financement (D230929-03)**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la demande de subvention pour la création d'un espace de lecture a été prise en compte par le Département, et qu'il y a lieu d'actualiser le plan de financement.

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 SEPTEMBRE 2023

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide ce programme de travaux et vote un nouveau plan de financement comme suit :

Montant H.T. des travaux	19 000,00 €
Subvention DETR (30%)	5 700,00 €
Subvention Département (30%)	5 700.00 €
Auto financement	7 600.00 €

Il sera demandé à l'entreprise SANHES et Fils d'intervenir au plus tôt.

➤ **Remplacement du copieur de la mairie et maintenance (D230929-04)**

Monsieur le Maire rappelle Conseil Municipal que lors de la précédente réunion, il avait été envisagé le remplacement rapide du copieur du secrétariat de mairie. Ce dernier ne pouvant plus bénéficier d'un contrat de maintenance compte tenu de sa date de mise en service.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- de retenir l'offre de location faite par SBS Solutions, pour un copieur Konica Minolta C250i. Le coût s'élèvera 90.00 € HT par mois.
- de prendre un contrat de maintenance pour ce nouveau matériel (Prix de la page : 0.005 € HT pour les copies noir et blanc, 0.05 € HT pour les copies couleur).
- de prendre en charge les frais d'installation et de formation.
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces.

➤ **Questions diverses**

- *Café Séniors : les rencontres sont fixées aux 2^{èmes} jeudi du mois. Mme CHAUZY propose d'animer un atelier peinture et de réaliser une fresque sur l'ancien tableau d'affichage électoral (contre le mur de la mairie). Le Conseil Municipal est d'accord sur le principe mais demande à en connaître le thème (à voir lors d'une prochaine réunion).*
- *Voirie : des « nids de poule » sont signalés sur la route de la Valade Basse et du Fraysse. Veiller à l'entretien des pistes : celles-ci sont ensablées.*
- *Commémoration de l'Armistice : elle se déroulera le samedi 11 novembre.*

Le secrétaire de séance ,



Le Maire



